

DOSSIER DE PRESSE

Février 2018



DE L'UTOPIE À L'ÉCONOMIE RÉELLE



Contacts presse

Crédit Coopératif
Laurence Moret : 01 47 24 83 37
presse@credit-cooperatif.coop

Coriolink
Amélie Lebreton : 06 35 66 16 86
amelie.lebreton@coriolink.com

SOMMAIRE

I Le Crédit Coopératif en bref : de 1893 à demain

- ✓ Près de 125 ans d'actions pour une économie utile
- ✓ La banque en quelques chiffres

II : La banque d'une finance engagée mais une banque à part entière

- ✓ La banque des acteurs de l'ESS et des particuliers qui veulent une banque différente
- ✓ La banque d'une finance engagée : de la finance solidaire à la traçabilité
- ✓ Des filiales aux expertises spécifiques

III Une banque coopérative et responsable

- ✓ Une banque qui appartient à ses clients
- ✓ La traçabilité comme exigence
- ✓ Une politique financière responsable sans spéculation
- ✓ Une fondation dédiée au soutien de l'économie sociale

Annexes

- ✓ Fiche d'identité du Groupe Crédit Coopératif
- ✓ Carte des agences du Crédit Coopératif

I Le Crédit Coopératif en bref : de 1893 à demain

En un peu plus d'un siècle, le Crédit Coopératif a connu plusieurs évolutions qui l'ont amené à devenir la banque des acteurs de l'économie sociale et solidaire telle qu'on la connaît aujourd'hui tout en accueillant de plus en plus de particuliers à la recherche d'une banque engagée. La banque coopérative, initialement créée pour financer les coopératives, s'est ouverte à d'autres secteurs au fil de l'histoire : les mutuelles, les associations et enfin l'ensemble de l'économie sociale et solidaire. Le Crédit Coopératif, c'est finalement une autre banque, une banque avec une vocation : agir pour une économie responsable, pour l'utilité sociale et pour garder une planète viable. Et une banque qui évolue avec son temps.

Près de 125 ans d'actions pour une économie utile

Le Groupe Crédit Coopératif est le fruit du rapprochement, en 1969, de deux banques : la Banque coopérative des associations ouvrières de production fondée en 1893 pour financer les SCOP du bâtiment, et la Caisse Centrale de Crédit Coopératif, établissement spécialisé créé en 1938 pour assurer les crédits à moyen et à long terme des coopératives de production et de consommateurs puis de la mutualité.

Dès les années 70, le Crédit Coopératif s'ouvre à de nouvelles clientèles : le secteur social, les associations, les syndicats, les fondations et enfin l'ensemble de l'économie sociale et solidaire.

En 1984, le Crédit Coopératif, devenu une banque à part entière, affirme dans sa Déclaration de principes son attachement aux principes coopératifs. Ceux-ci se traduisent dans sa gouvernance et dans la place prépondérante des sociétaires dans une logique de relations partenariales avec leurs mouvements.

De 1994 à 1998, quatre opérations de croissance externe lui permettent de diversifier son expertise et de doubler son chiffre d'affaires : GMF Banque (clientèle de particuliers), BTP Banque (entreprises du bâtiment), Pommier Finindus (gestion de patrimoine), Banque de l'Entreprise(PME).

Dans les années 90, des accords sont passés avec la SDR Nord-Pas-de-Calais et des engagements forts sont pris dans des organismes solidaires, comme la Nef, l'Adie et la Caisse Solidaire du Nord-Pas-de-Calais. Ces opérations ont renforcé l'ancrage dans les régions et en direction des particuliers et des PME.

Pour poursuivre son développement tout en répondant aux exigences de la réglementation bancaire, le Crédit Coopératif choisit de se rapprocher du Groupe Banque Populaire en 2002. Il adopte alors le statut de Société coopérative anonyme de Banque populaire à capital variable tout en conservant son identité et son autonomie.

En 2009 enfin, le mouvement de concentration bancaire se poursuivant, les Banques Populaires et les Caisses d'épargne se regroupent au sein de BPCE. Le Crédit Coopératif devient alors l'une des maisons mères de BPCE avec 1% du capital, s'offrant ainsi un accès aux moyens et expertises d'un grand groupe coopératif décentralisé.



La banque en quelques chiffres (au 31/12/2017)



II : La banque d'une finance engagée mais une banque à part entière

Le Crédit Coopératif est une banque à part entière car elle offre tous les services d'une banque universelle. Mais c'est également une banque différente au regard de son histoire et de ses clientèles. Banque d'une finance engagée, elle participe au développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en proposant une large gamme de produits et de services bancaires qui témoignent de sa volonté de favoriser cette économie à forte plus-value sociale.

La banque des acteurs de l'ESS et des particuliers qui veulent une banque différente

La vocation du Crédit Coopératif, précisée dans sa Déclaration de principes, est de « *concourir au développement des personnes morales qui composent l'économie sociale et solidaire* ». La loi ESS pose le périmètre du secteur. Au-delà des statuts historiques de cette économie, à savoir les associations, les mutuelles, les coopératives et les fondations, elle ouvre l'ESS aux entreprises à statut commercial poursuivant un objectif d'utilité sociale tel que défini dans la loi.

Le Crédit Coopératif est la **banque des acteurs de l'économie sociale et de l'entreprendre autrement : coopératives, PME-PMI groupées, mutuelles, associations et fondations, entrepreneurs sociaux**, et plus largement la **banque des acteurs économiques à forte plus-value sociale**. Le Crédit Coopératif fait preuve d'une réelle expertise dans différents secteurs : logement social et très social, associations du médico-social, de la culture, de l'éducation, PME-PMI ou encore secteur public local. A titre d'exemple, environ 80% des SCOP, 35% des acteurs de l'insertion par l'activité économique, et plus de 9000 entreprises culturelles d'intérêt général sont clients du Crédit Coopératif. Plus largement, il met ses métiers au service d'une économie réelle et utile, présente dans l'industrie et les services.

Faciliter la transition digitale des associations

Le Crédit Coopératif, banque reconnue pour son engagement en faveur des associations, partage avec ces dernières une logique de projet collectif. Il les accompagne au quotidien avec une connaissance approfondie de leurs besoins bancaires et financiers. Il s'attache également à suivre les évolutions de leur environnement pour répondre aux attentes de terrain. C'est pour cette raison que le Crédit Coopératif a :

- ✓ Co-construit avec One Heart « Ohme », un agrégateur de solutions digitales pour accompagner les associations au quotidien, sur des sujets clés comme le collecte de dons, recrutement des bénévoles, médiatisation, administratif...
<https://www.welcome-ohme.fr/>
- ✓ Lancé une offre de dons sans contrepartie avec Le Pot Commun, sécurisé par SMoney, pour proposer aux associations un nouvel outil de collecte par crowdfunding. <https://creditcooperatif.lepotcommun.fr/>

Le Crédit Coopératif est largement **ouvert aux particuliers** qui représentent une part significative de son activité. A l'inverse des banques à grand réseau, majoritairement choisies pour leur proximité géographique, choisir le Crédit Coopératif est le plus souvent le fait d'une **proximité d'idées. Ses clients partagent sa vision humaniste** et engagée de l'économie. Avec plus de 1 000 ouvertures de compte par mois, le Crédit Coopératif est dans une dynamique de développement soutenue sur ce marché.

La répartition des encours de crédits en 2017 par secteurs témoigne de l'engagement de la banque auprès des acteurs de l'ESS :

- 43% de ses crédits s'adressent aux entreprises (coopératives, PME-PMI, éco-activités, entreprises du BTP),
- 46% sont destinés à des associations et organismes d'intérêt général,
- 11% de ses crédits sont affectés aux particuliers.



Qu'est-ce que la relation ternaire ?

Pour répondre aux besoins de ses clients-sociétaires, le Crédit Coopératif a une démarche de co-production de produits et services, facilitée par sa proximité avec les mouvements des sociétaires. Les clients du Crédit Coopératif sont en effet pour la plupart organisés en mouvements. Le logo du Crédit Coopératif traduit la relation, dite « ternaire », dont les trois participants sont : la structure de terrain (association, mutuelle, coopérative, PME-PMI...), la fédération ou organisation professionnelle à laquelle elle adhère et la banque.

Un exemple : élaborer des solutions métiers et services bancaires pour répondre aux besoins des majeurs protégés

Des solutions spécifiques permettent d'aider les mandataires judiciaires (associations tutélaires et mandataires individuels) à mieux structurer leurs activités. Ainsi, la solution métier avec le logiciel ASTEL, est co-construite depuis plus de 30 ans avec les associations tutélaires pour permettre la gestion administrative, juridique et financière des majeurs protégés. Cette solution permet de consacrer plus de temps à l'accompagnement des majeurs protégés. Plus de 300 structures tutélaires sont clientes du Crédit Coopératif.

Pour les transactions du quotidien, les agences, formées à l'accueil accompagnent un tiers des majeurs sous protection de professionnels et 1 sur 6 de la totalité des majeurs protégés. Pour répondre à leurs besoins, le Crédit Coopératif développe des produits dédiés avec ses partenaires, comme un contrat d'assurance-vie spécifiquement dédié aux majeurs protégés avec la fédération UNAPEI.

La banque d'une finance engagée : de la finance solidaire à la traçabilité

Finance solidaire, finance éthique, ISR, le Crédit Coopératif connaît bien les facettes diverses de la finance engagée. Créé en 1893, il accompagne depuis près de 125 ans des personnes morales qui conjuguent humanisme et économie. Ces entreprises l'ont conduit à lancer en France la finance solidaire, puis à continuer d'innover pour l'émergence d'une finance engagée au sens large : une finance qui soit un point de rencontre entre ceux qui portent des projets et ceux qui veulent les soutenir, une finance pour la réalisation de projets utiles.

En 1983, pionnier de la finance solidaire, le Crédit Coopératif invente, avec son partenaire le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD-Terre Solidaire), Faim & développement, le premier fonds de partage en France. Il a été conçu pour soutenir l'activité de la SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement), spécialisée dans l'appui financier et technique à des structures locales d'épargne et de crédit à la micro-entreprise dans les pays du Sud.

Depuis lors, de nouveaux produits engagés en lien avec sa vocation et les engagements affichés de ses clients ont été développés. Afin de diversifier les ressources de financement de l'économie responsable et solidaire, le Crédit Coopératif propose aujourd'hui une gamme complète de produits bancaires qui permettent de générer des dons et de financer des projets à plus-value sociale et environnementale :

- **Des produits d'épargne** : livret bancaire, livret de développement durable.
- **Des produits de placements** : OPC solidaires et de partage gérés par la société de gestion du Groupe, Ecofi Investissements, qui applique une gestion socialement responsable (ISR) exigeante.
- **Des services bancaires** : la Carte Agir (carte bancaire solidaire), le Compte Agir.
- Il propose ainsi **27 produits labellisés par Finansol**.

Avec le lancement du compte Agir en 2012, le Crédit Coopératif amplifie sa démarche de finance engagée en promouvant la traçabilité de l'argent dans son offre. La banque propose à ses clients particuliers de décider eux-mêmes à quoi sert l'argent de leur compte courant. Trois domaines lui sont proposés « Agir pour la planète », « Agir pour une société plus juste », « Agir pour entreprendre autrement ». Le compte Agir représente plus de 218 millions d'euros d'encours fin 2017.

Entre 2015 et 2016, le Crédit Coopératif franchit une étape supplémentaire dans la traçabilité en proposant des livrets d'épargne qui permettent d'accorder des prêts à des entreprises porteuses de projets dans des domaines d'activités spécifiques dans une région définie ou choisie par l'épargnant.

Livret « Coopération pour ma région »	L'Assurance Vie Agir
<p>Avec le livret « Coopération pour ma région », il est possible de se constituer une épargne tout en finançant les acteurs de l'économie sociale et solidaire de la région de son choix. Les épargnants contribuent ainsi à des projets utiles et innovants sur leur territoire, en faveur de l'emploi, de l'insertion, de l'environnement ou encore de l'éducation.</p> <p>Au 30 juin 2017, date de référence pour l'affectation des 75% d'encours aux financements, la collecte était de 25 millions d'euros.</p>	<p>Le Crédit Coopératif met à disposition de ses clients une assurance-vie pour donner du sens à son argent. Cette assurance-vie est en cohérence avec les valeurs de la banque : 20% au minimum de l'épargne doit ainsi être investi dans « Choix Solidaire », une Sicav diversifiée solidaire et socialement responsable (ISR).</p> <p>Au 31 décembre 2017, l'encours de ce produit est de 21.9 millions d'euros.</p>

Le Crédit Coopératif est aujourd'hui le premier réseau bancaire collecteur d'épargne solidaire et a versé plus de 3 millions d'euros de dons en 2017 au bénéfice de 53 associations et fondations partenaires, grâce aux livrets et cartes Agir, ainsi qu'aux OPC de partage souscrits par ses clients.

Des filiales aux expertises spécifiques et complémentaires

Au-delà de l'activité bancaire incarnée par le Crédit Coopératif et ses 72 agences réparties dans toutes les régions de France, plusieurs filiales développent des savoir-faire dédiés et complémentaires. Parmi elles :

Ecofi Investissements : 35 années au service de la finance engagée

Société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, Ecofi Investissements développe depuis 45 ans un savoir-faire dans les grandes classes d'actifs : actions, crédit, multi-actifs et monétaire. Elle gère une gamme complète et pertinente de produits et solutions d'investissement, reposant sur une gestion de conviction et une culture forte du contrôle des risques. Depuis 35 ans, Ecofi Investissements conforte sa position de société de gestion responsable et innovante, attentive à l'impact de ses investissements à travers notamment sa gestion solidaire et d'Investissement socialement responsable (ISR).

Pour Ecofi Investissements, être responsable c'est s'engager auprès de ses clients à choisir les meilleurs actifs pour pérenniser la performance à long terme et préserver les intérêts des générations futures. Sa signature est le reflet de son engagement : ACTIFS POUR LE FUTUR.

Ecofi Investissements, c'est plus de 9 milliards d'euros d'encours, 80% des fonds ouverts gérés en intégrant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, et 60 collaborateurs.

www.ecofi.fr

Esfín Gestion : partenaire du capital de l'ESS

Esfín Gestion, société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, est une société de gestion spécialiste, depuis 30 ans, du financement en fonds propres et quasi fonds propres des entreprises du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire à impact social. Ses quatre véhicules d'investissement (Impact Coopératif, IDÉS, Equisol et Esfín Participations) permettent d'intervenir sur des tickets allant de 100 K€ à 10 M€, avec une grande diversité d'instruments financiers : actions, obligations convertibles, titres participatifs, titres associatifs, etc.

La spécificité d'Esfín Gestion est de se focaliser sur les entreprises en phase de développement, transmission voire en redressement, avec la volonté de les accompagner sur un temps long (9 ans en moyenne).

L'équipe d'Esfín Gestion comprend 16 collaborateurs et accompagne aujourd'hui plus de 150 entreprises pour un montant total de 175 M€ d'encours sous gestion.

Le rachat de l'intégralité du capital d'Esfín Gestion par Ecofi Investissements le 29 décembre 2017 dernier a pour objectif d'accentuer la coopération entre les deux sociétés de gestion.

www.esfingestion.fr

BTP Banque : partenaire financier référent du secteur BTP

BTP Banque se consacre aux entreprises et aux institutionnels de la profession. Dans le Groupe Crédit Coopératif depuis 1996, BTP Banque est aujourd'hui le partenaire de plus de 11.000 entreprises à travers son réseau de 42 centres d'affaires. BTP Banque développe depuis de longues années une écoute et un dialogue avec des partenaires liés à la profession du Bâtiment et des Travaux Publics tels que la Fédération Française du Bâtiment (FFB), la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP), la Fédération Nationale des SCOP du BTP, la Société Mutuelle d'Assurance du BTP (SMABTP), la Mutuelle de Santé du BTP (PRO BTP) et l'Organisme Professionnel de Prévention du BTP (OPPBTB).

Ces partenariats permettent, via la Commission Professionnelle, d'améliorer et de développer des produits ou des services adaptés aux besoins de la Profession.

www.btp-banque.fr

Inpulse : la microfinance au-delà des frontières

Inpulse est une société experte dans la gestion de fonds d'investissements alternatifs (AIF) à l'international, avec pour cible les institutions de microfinance, les banques coopératives, les associations d'épargne et de crédit et les mutuelles. En 2006, l'organisme a lancé CoopEst, un fonds d'investissement social pour l'Europe centrale et orientale qui représente aujourd'hui un portefeuille de 43 millions d'euros investis dans des institutions financières présentes dans 10 pays. En 2016, Inpulse a également développé un fonds similaire pour le bassin méditerranéen : CoopMed, avec pour ambitions de construire des valeurs coopératives, stimuler les économies locales et lutter contre l'exclusion sociale. Les bénéficiaires finaux sont, à titre d'exemple, des micro-entrepreneurs, des artisans, des coopérateurs. Le portefeuille est aujourd'hui réparti dans 5 pays.

La TISE : financement de l'économie sociale en Pologne

Fondée en 1991, la TISE est une filiale directe du Crédit Coopératif depuis 2008. Elle accorde des prêts (principalement liés aux innovations sociales et technologiques) aux associations, aux microentreprises et aux PME, en s'appuyant sur ses fonds propres et sur les fonds mis à sa disposition par la Bank BGK (banque publique de développement). La TISE est l'intermédiaire financier de cette dernière dans le cadre d'un projet cofinancé par le Fonds Social Européen, qui a vocation à soutenir les entrepreneurs de l'économie sociale (700 prêts entre 2013 et 2017). Elle bénéficie également d'une garantie de l'initiative européenne EaSI (Employment and Social Innovation) pour des prêts aux entreprises sociales en Europe centrale et orientale. Depuis 2017, la TISE, avec deux partenaires de l'économie sociale, participe à la création du modèle polonais des obligations sociales mandatée par le Ministère du Développement et cofinancée par le Fonds Social Européen. Elle est le seul membre fondateur et représentant polonais au sein de la Fédération européenne des Banques éthiques et alternatives (FEBEA). Entre 2008 et 2017, la TISE a accordé 4 200 prêts pour un montant global de 135 millions d'euros.

III Une banque coopérative et responsable

Historiquement détenu par ses clients, le Crédit Coopératif a, au fil des décennies, maintenu ses principes fondateurs pour y agréger des initiatives volontaristes et de réelles règles de « conduite responsable », lui permettant de se distinguer des autres banques au niveau national et international.

Une banque qui appartient à ses clients

Le modèle économique du Crédit Coopératif est lié à son statut de coopérative : le capital étant apporté par les clients, le Crédit Coopératif n'est pas coté en bourse. Non soumis à la pression de la cotation ni aux risques afférents (OPA), il reste concentré sur les attentes de ses sociétaires et peut plus facilement favoriser des logiques de long terme.

Le Crédit Coopératif donne à ses clients sociétaires les moyens d'agir au cœur de la banque. Ils détiennent la totalité des droits de vote dans les assemblées générales qui adoptent les résolutions selon le principe « une personne, une voix ». Leurs représentants siègent dans des instances locales de consultation, et les membres du Conseil d'administration, qui déterminent la stratégie de la banque, sont des représentants des mouvements professionnels et des particuliers qui composent la clientèle

La traçabilité de son modèle comme exigence

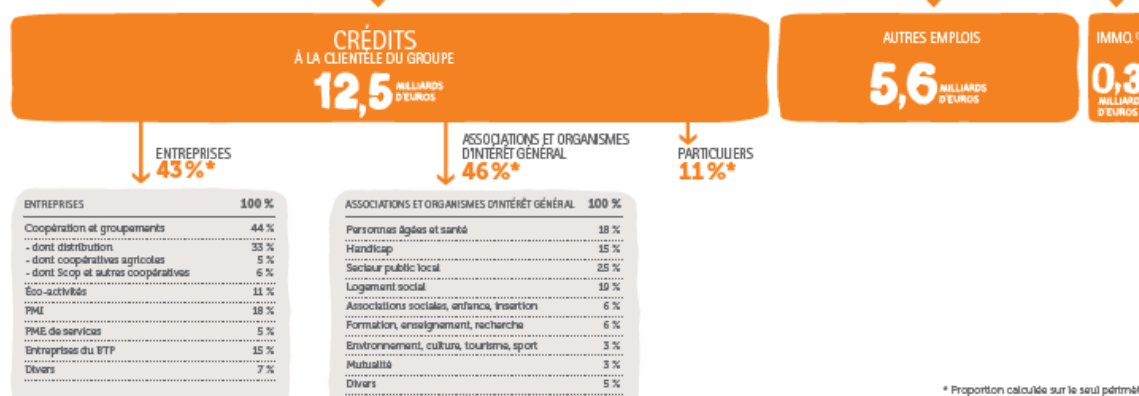
Le Crédit Coopératif considère que sa première responsabilité sociétale est de rendre des comptes à ses clients sociétaires sur la manière dont la banque utilise l'argent qu'ils lui confient. Il l'exprime par la traçabilité du circuit de l'argent ; d'où il vient et où il va.

LE CIRCUIT DE L'ARGENT AU CRÉDIT COOPÉRATIF BILAN 2017

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?



OÙ VA L'ARGENT ?



* Proportion calculée sur le seul périmètre Crédit Coopératif et BTP Banque. (1) Immobilisations.

Toujours dans une logique de transparence, le Crédit Coopératif s'impose des lignes directrices en matière de crédits et d'investissements

Le Crédit Coopératif a pour ambition de financer des secteurs et des projets ancrés dans l'économie réelle, qui apportent des réponses utiles à la construction d'une société durable, respectueuse des personnes et de leur environnement, et qui sont jugés viables d'un point de vue économique.

Si son champ d'activité reste ouvert, il a identifié certains secteurs sensibles pour lesquels des exigences minimales sont appliquées ; à titre d'exemple, en matière énergétique, il ne finance que les installations de production d'énergie renouvelable, mais peut intervenir avec discernement sur le secteur aval des énergies conventionnelles, dans une logique d'accompagnement de la transition énergétique.

Pour certains secteurs, trop éloignés de ses valeurs ou qui nécessitent un niveau d'expertise technique élevé pour analyser leurs impacts sur la société et l'environnement, le Crédit Coopératif fait le choix ne pas s'y investir. C'est le cas du financement des pesticides de synthèse ou encore du secteur de l'armement.

Une politique financière responsable sans spéculation

Le Crédit Coopératif n'est pas coté. Il ne propose pas de produits spéculatifs sur les dérivés de taux, de changes et de matières premières ni de produits financiers exotiques. Pour ses activités financières et de crédit, il ne fait ni investissement ni financement dans les paradis fiscaux et judiciaires définis selon une liste allant au-delà des critères réglementaires, et n'y possède ni implantation, ni filiale

Le Crédit Coopératif est la seule banque française admise au sein de la Global Alliance for Banking on Values (GABV).

La GABV – (*Alliance Mondiale pour une Banque fondée sur les Valeurs*), créée en 2009 est un réseau de 47 banques qui placent l'humain, l'environnement et la transparence au cœur de leur activité. La GABV publie régulièrement [une étude comparative \(http://www.gabv.org/wp-content/uploads/2017-Research-Report.pdf\)](http://www.gabv.org/wp-content/uploads/2017-Research-Report.pdf) entre les banques systémiques et les banques durables. Fondée sur la comparaison des performances financières des dix dernières années, elle montre que les banques « durables » comme le Crédit Coopératif se consacrent davantage à l'économie réelle, sont plus stables et plus résistantes, tout en offrant des rendements comparables.

Le Crédit Coopératif est également membre fondateur de la FEBEA (Fédération européenne de finances et banques éthiques et alternatives) créée en 2001.

Une fondation d'entreprise dynamique et reconnue

Première fondation d'entreprise dédiée à l'économie sociale et solidaire en France, la Fondation Crédit Coopératif agit depuis près de 35 ans à la fois aux avant-postes et dans le sillage de la banque qui l'a créée. Elle est au service des femmes et des hommes qui font l'ESS et œuvrent à un avenir plus juste, plus humain et plus écologique, dans un monde en transition.

Pour son nouveau programme quinquennal 2018-2022, la Fondation intervient selon 3 axes :

- L'exploration, en suscitant et en accompagnant la recherche en Economie Sociale et Solidaire, pour que tous sachent mieux d'où elle vient et où elle va. Soutien de référence de la recherche et développement en ESS, la fondation Crédit Coopératif est convaincue que la diffusion des savoirs est aussi essentielle que l'amélioration de la connaissance. Parce que pour agir, il faut savoir de quoi on parle.
- L'inspiration, en encourageant les initiatives utiles, ancrées localement par celles et ceux « qui font ». Depuis sa création, la Fondation Crédit Coopératif a soutenu plus de 1000 projets à forte utilité sociale ou environnementale sur leur territoire. Certains sont aujourd'hui des piliers de l'ESS. L'appel à projets leur apporte un coup de projecteur, une aide financière et des liens avec d'autres acteurs... Parce que pour agir grand, il faut commencer petit.
- Enfin, la transformation, en nouant des partenariats avec différents secteurs de l'ESS qui expérimentent, essaient et font réseaux, en facilitant leurs échanges et soutenant leurs bonnes pratiques pour la grande transition qui nous occupe. Parce que, pour agir sur notre monde, il faut changer d'échelle.

La singularité de la Fondation Crédit Coopératif s'exprime également dans son organisation et ses principes d'action. Issue d'une entreprise coopérative, elle fait vivre les valeurs démocratiques propres à ce modèle d'organisation en impliquant les sociétaires dans ses choix de mécénat, ainsi que les collaborateurs du Crédit Coopératif ;

Pour plus d'informations : <http://www.credit-cooperatif.coop/fondation/>

ANNEXE

FICHE D'IDENTITE DU GROUPE CREDIT COOPERATIF

Date de création : 1893

Président : Jean-Louis Bancel

Directrice générale : Christine Jacglin

Nombre de clients actifs au 31/12/17 :

- 342 211 clients actifs, dont près de 74 000 entreprises et structures du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire.
- 405 321 clients détenant au moins un produit.

Sociétariat au 31/12/17 :

- Sociétaires : 44 093 personnes morales.
- Clients associés : 61 145 particuliers porteurs de parts.

Composition des droits de vote en assemblée : le Crédit Coopératif est une coopérative de personnes morales où le droit de vote s'exprime selon le principe « une personne = une voix ». Toutefois les personnes physiques sont représentées dans les instances, en particulier au Conseil d'administration.

Nombre d'agences au 31/12/17

Crédit Coopératif : 72 agences, dont 2 e@gences

BTP Banque : 42 agences

Résultat net part du Groupe au 31/12/17 : 52,8 millions €

PNB (Produit net bancaire) 2017 : 429,9 millions €

Total de bilan au 31/12/17 : 18,4 milliards €

Encours de crédits à la clientèle au 31/12/17 : 12,5 milliards €

Encours de ressources bancaires clientèle au 31/12/17 : 11,8 milliards €